

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Owendo : suicide d'une gendarme au Trésor public ?

GRM
Libreville/Gabon

LA stupeur a gagné les habitants de la commune

d'Owendo hier matin en apprenant le suicide d'une jeune compatriote. Une certaine Jeanne d'Arc Mbila, gendarme de son état.

Selon des sources concordantes, l'âge de l'intéressée oscille entre la trentaine et la quarantaine. Elle se serait donnée la mort au Trésor public d'Owendo, en face de la station-service Petro Gabon, où elle

venait de terminer son service de nuit. Elle aurait, dit-on, fait usage de son arme de service de type FAP (fusil à pompe) pour se donner la mort. Pour quelle raison ? Nul ne le sait. Et l'opinion

peine à comprendre qu'un tel acte de désespoir ait pu être posé par un agent des Forces de défense. Dans tous les cas, les prochains jours et l'enquête judiciaire ouverte à cet effet devraient da-

vantage nous éclairer sur les raisons de ce drame qui intervient à quelques jours seulement de la commémoration du 61e anniversaire de l'accession de notre pays à la souveraineté internationale.

Il faisait venir des faux billets de banque du Cameroun

Photo: Abel Eyeghe



Sidoine Fogang Tsasse et Charly Oyane Owono, les deux faussaires présumés, placés sous mandat de dépôt.

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

LES agents de police du commissariat d'Owendo viennent de mettre la main sur deux présumés faussaires de nationalité camerounaise : Charly Oyane Owono, 39 ans, et Sidoine Fogang Tsasse, 37 ans. Le premier cité faisait venir des faux billets de banque du Cameroun, et son complice les dépensait dans les différents commerces de Libreville.

La supercherie a été mise à nu alors que Sidoine Fogang Tsasse effectuait l'achat d'un vêtement le 5 août dernier au quartier Sni-Owendo. Ce dernier, muni d'un faux billet de 10 mille francs, s'arrête à une friperie et paie une culotte. Vigilant, le commerçant constate que le billet est faux. Il attire l'attention d'un agent de police sur les lieux, qui va aussitôt interpeller le Camerounais, avant de le conduire au poste pour être auditionné sur l'origine de ce faux billet. Au cours des investigations, les enquêteurs découvrent que l'homme n'est pas à son

premier coup dans la mise en circulation de faux billets. Une perquisition à son domicile va permettre de découvrir une liasse d'un montant d'un million de francs, évidemment fausse, cachée sous son frigidaire. Le faussaire présumé va passer aux aveux en livrant son complice Charly Oyane Owono qui, selon lui, serait le livreur de ces faux billets.

Au domicile du complice où il conduit les agents, une somme de deux millions quatre-vingt-trois mille francs (2 083 000 francs) est découverte dans un haut-parleur. Interrogé sur la provenance de ces faux billets, Charly Oyane Owono se met à table et confie aux enquêteurs qu'il les fait venir du Cameroun par voie terrestre, via un autre complice nommé Léonard Kedé.

Présentés le 11 août au parquet de Libreville, les mis en cause ont été placés sous mandat dépôt pour introduction et mise en circulation de la fausse monnaie en territoire gabonais et association de malfaiteurs.

